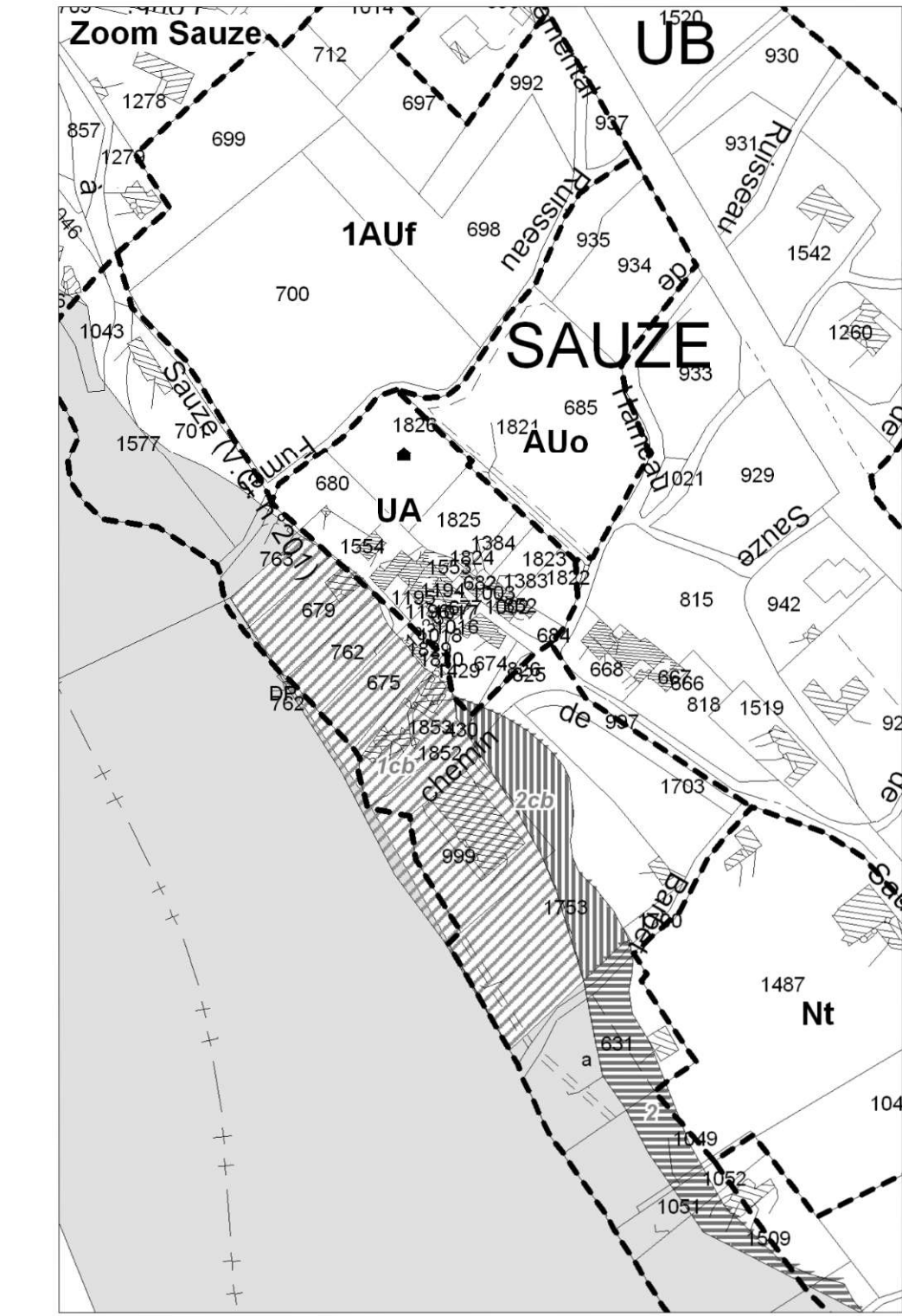


Commune de
Saint Martin d'Ardèche

Plan Local d'Urbanisme

A 1	ZONAGE	ECHELLE
		1/4 000
URBANIS Conseil en habitat, urbanisme et réhabilitations 17 rue Chabaud - 26 200 MONTELMAR tel : 04 75 51 16 28 - fax : 04 75 01 54 92		NORD Janvier 2008



LEGENDE

----- Limite de zone

Zones Urbaines

Zones UA : Zones denses à vocation d'habitat, services et activités

Zones UB : Zones urbaines moyennement dense
UBa : secteur à densité plus importante

Zones à Urbaniser

Zones AUo : Zones à urbaniser ouvertes
AUo : secteur du Travers du Haut Plan
AUo : secteur sous Sauze
AUo : secteur la Joyeuse
AUo : secteur le grand clos Nord - Les Alliberts

Zones AUf : Zones à urbaniser fermées
AUf : secteur de Sauze
1AUf : secteur de Sauze
AUf : secteur du Pontet

Zones Naturelles

Zones N : Zones naturelles
Nt : Secteur tourisme
Nh : Secteur droits à bâtir limités en zone naturelle
Pastilles N : droits à l'extension mesurée

Zones Agricoles

Zones A : Zones agricoles
Secteur Ap : protection paysagère
Secteur Apc : protection de captage

Zones Inondables

1 : zone fortement exposée
1 cb : zone fortement exposée (centre bourg)
2 : zone moyennement exposée
2a : zone moyennement exposée (avec vitesse faible)
2cb : zone moyennement exposée (centre bourg avec vitesse faible)
zone faiblement exposée

Constructions récentes

Sièges d'exploitations agricoles

Emplacements réservés

numero	designation	destinataire
1	agrandissement installations sportives - stationnement	Commune
2	Aire de stationnement paysagère	Commune
3	agrandissement du cimetière	Commune
4	stationnements	Commune
5	stationnements	Commune
6	stationnements	Commune
7	stationnements - balades	Commune
8	stationnements et opération logements mixtes	Commune